

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

### FAIT DIVERS

Et le muezzin appela les fidèles par le ronflement **P.4**

LIDAOU, la boîte de nuit de prestige, ouverte du mercredi à dimanche

dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui  
Tél. 22 20 93 47 / 22 20 93 46 / 99 46 59 59 / 23 20 59 59

## Kpatcha Gnassingbé et coaccusés à la barre :



Kpatcha Gnassingbé souriant

**\* Des révélations  
P.3 qui confirment  
le putsch manqué**

**\* Le cerveau du complot tente de nier les faits**

**La politique des réformes engagée par la Direction des Douanes Togolaises donne ses fruits**

**16.071.901.038 FCFA de recettes pour août 2011, un chiffre record qui traduit la performance du service**



M. Ably Bidamon, DG des Douanes Togolaises

**Phase critique du Processus Vérité, Justice et Réconciliation**

**Le face à face P.3  
victimes, témoins et  
présomés  
auteurs**



**La CPP veut renforcer son unité**

**Une journée de retrouvailles P.4  
a eu lieu à Lomé**



## Suivi-évaluation des programmes de développement Des experts de la CEDEAO ont examiné le plan stratégique communautaire à Lomé

Une réunion des Etats membres et institutions de la CEDEAO sur le processus de suivi-évaluation du plan stratégique communautaire de développement s'est tenue les 1er et 02 septembre dernier à l'hôtel EDA OBA à Lomé. L'objectif de cette rencontre était de faire le point de l'état d'avancement des programmes et actions de développement contenus dans le plan stratégique communautaire et de proposer une feuille de route complète. Elle a été ouverte par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Otteh Ayassor en présence du vice-président de la commission de la CEDEAO, M. Jean de Dieu Samba, des commissaires de la CEDEAO, des chefs des cellules nationales de la CEDEAO, des représentants des Institutions de la CEDEAO, des invités et des journalistes.

Au cours de ces deux jours, des communications ont été présentées sur plusieurs thématiques et expériences correspondant aux domaines couverts par le suivi-évaluation.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Ayassor a souligné que la problématique du suivi et de l'évaluation constitue un élément majeur des processus de pilotage stratégique et de coordination des politiques, qu'imposent aujourd'hui les engagements vis-à-vis de nos populations et de nos partenaires au développement tant pour contribuer à l'amélioration des politiques de développement que pour apporter des preuves de bonne gouvernance.

Il a souhaité que cette rencontre soit l'occasion d'échanges d'infor-



mations sur les démarches les plus appropriées pour valoriser les compétences et expériences nationales en matière d'évaluation des politiques de développement et pour créer les synergies essentielles et les partenariats indispensables à la conduite des processus nationaux et régionaux de suivi-évaluation ainsi qu'à leur pérennisation.

« Au moment où nos pays s'attellent à fonder leur système de gouvernance sur la gestion axée sur les résultats ; au moment où les programmes de développement exigent des Etats mais aussi des institutions régionales et de nos partenaires, plus de performance et d'efficacité, le développement des systèmes de suivi-évaluation de l'ensemble de ces politiques s'avère incontournable pour apprécier la réussite des actions menées et les nécessaires réajustements à introduire », a souligné le ministre de l'Economie et des Finances.

Selon lui, dans ce domaine, des initiatives intéressantes ont été engagées par nos pays, mais la consolidation de ces initiatives et le

développement des échanges d'expérience avec nos partenaires et l'appui aux activités de suivi évaluation semblent indispensables.

Aujourd'hui, le Gouvernement togolais organise activement l'appui d'un certain nombre de partenaires pour la mise en place d'un système opérationnel de suivi-évaluation et de reporting, a encore ajouté le ministre, avant de saluer cette initiative de la Commission de la CEDEAO et inviter celle-ci à élargir la réflexion aux Etats membres et à l'ensemble des Institutions de la Communauté.

Le Gouvernement convaincu de l'importance de ce thème dans la marche de notre communauté, a invité la Commission à procéder à un échange interactif sur les approches et stratégies à mettre en œuvre, tant au niveau des Etats qu'au niveau communautaire, afin de tirer pleinement profit de la mise en œuvre des objectifs découlant de la vision 2020 dans laquelle notre communauté s'est résolument engagée.

Carole AGHEY

## Promotion de l'art plastique au Togo La troisième édition de la rencontre internationale « Territoire de Création » lancée

Lomé s'apprête à accueillir la troisième édition de la rencontre internationale d'art contemporain, « Territoire de Création ». Cet important événement se déroulera du 22 novembre au 22 décembre 2011 autour du thème : « L'activité culturelle et artistique au service du développement ». L'annonce en a été faite aux journalistes le jeudi dernier au centre culturel APOTO à Lomé.

L'objectif principal de cette rencontre est de promouvoir et enrichir le patrimoine de la création artistique, créer un cadre de recherche et d'échanges entre les différents artistes, participants et visiteurs. Il est attendu vingt cinq artistes venant de la France, de l'Allemagne, du Burkina Faso, du Bénin, du Ghana, du Togo et autres. L'ouverture officielle de cette rencontre aura lieu le 22 novembre 2011 au Goethe Institut à Lomé.

Selon le président du Cercle de Réflexion Culturelle, groupe de Lomé (CERECUL), initiateur de cet événement, Claudio Kunakey, l'Art et la culture en général constituent des facteurs incontestables de développement. « Chaque artiste doit pouvoir créer sur un territoire propre à lui. Cependant, dans les zones d'interférences, les personnalités se rencontrent dans la juxtaposition, rencontre dans une cité d'artistes curieux et attentifs, citoyens d'un monde qu'ils cher-

chent à interroger, créant un événement, exposition, performance, voire d'autres formes à inventer. Cet événement est un élan vers d'autres rencontres, d'autres initiatives », a-t-il expliqué.

Outre les élèves, « Territoire de Création » vise également les médias, les acteurs culturels et tous ceux qui sont curieux de découvrir l'événement. Plusieurs activités sont au menu de cette rencontre, notamment des conférences-débats, une soirée des artistes, une journée des médias, une journée porte ouverte, des visites guidées des élèves, une exposition vente, un méga concert.

La particularité pour cette édition est l'institution du prix du meilleur



artiste, du prix du meilleur sponsor et du prix du meilleur partenaire.

Vivement que les sponsors se manifestent davantage cette année pour permettre à nos artistes plasticiens de réussir leur initiative afin que par leurs œuvres, ils contribuent efficacement au développement.

P. A

## Economie :

### Le Togo abritera la 6ème Foire commerciale CEDEAO

Le Togo aura l'honneur d'abriter la sixième Foire Commerciale CEDEAO. Prévu pour se tenir en Côte d'Ivoire, ce rendez-vous commercial et symbole de l'intégration régionale a été transféré dans notre pays à cause de la crise ivoirienne née du processus électoral.

La sixième Foire Commerciale CEDEAO se tiendra au même moment que la neuvième Foire Internationale de Lomé du 25 novembre au 12 décembre 2011 sur le même site à "Togo 2000".

Le lancement officiel de la campagne de promotion de cet événement régional a été présidé, le 26 août 2011, par le président de la Commission de la CEDEAO et le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé en présence de plusieurs opérateurs économiques de la région et du directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF).

Dans son mot de bienvenue, le directeur du CETEF, M. Kuéku-Banka Johnson s'est réjoui du choix du Togo pour abriter cet événement. Il a rassuré le Comité Régional d'Organisation des Foires CEDEAO du ferme engagement du Togo à donner le meilleur de lui-même pour la réussite de cette manifestation. « La coïncidence de ces deux événements devra donc être une belle



occasion pour assurer la promotion de vos produits auprès de plus de 300 000 visiteurs attendus et venant de plusieurs pays... », a-t-il dit. Parlant de l'aspect festif de cette rencontre commerciale, il a laissé entendre que tout un programme alléchant est en préparation pour procurer du plaisir à la jeunesse de Lomé et aux visiteurs étrangers.

De son côté, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Séléagodji Ahoomey-Zunu a estimé que ce choix du Togo pour abriter cet événement témoigne de « sa capacité à organiser de grands événements et il est aussi le fruit des efforts faits par le gouvernement, sous la houlette du chef de l'Etat, pour assurer au Togo un climat de paix et de quiétude ». Il a par ailleurs, relevé que malgré les discours sur l'intégration régionale et

sur la libre circulation des personnes et des biens, dans les faits, force est de constater que le commerce intra-communautaire reste toujours faible. Le commerce intra-communautaire oscille en effet entre 10 et 15%. Le ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu a également invité les pays de l'espace CEDEAO à « considérer les Foires Commerciales CEDEAO qui se déroulent tous les deux ans dans l'un des pays de l'espace communautaire et particulièrement la sixième édition comme une occasion de faire la promotion des produits phares susceptibles d'être commercialisés dans la sous-région ».

Rappelons que c'est la deuxième fois que le Togo abrite la Foire Commerciale CEDEAO après la 3e édition en 2003.

P. A.

Tél : 222.34.1  
905.25.6  
911.58.96

Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance

Vision Jour & Nuit

Vente et Installation d'Alarme de voiture

Demo Unit - Gsm Car Alarm System

# Kpatcha Gnassingbé et coaccusés à la barre :

## . Des révélations qui confirment le putsch manqué

## . Le cerveau du complot tente de nier les faits

La Cour Suprême vient d'ouvrir le procès tant attendu par les Togolais qui ont hâte de savoir tout sur le coup d'Etat manqué. Le président de la Cour, M. Abalo Petchélébia est chargé de conduire les débats, en toute indépendance et en toute transparence, afin de permettre

Ainsi Kpatcha Gnassingbé, au lieu de reconnaître les faits comme il l'a fait devant le juge d'instruction, essaie de nier tout. Pour lui, c'est un certain Bawa travaillant à l'Ambassade des USA qui l'a impliqué dans cette affaire dont il ne maîtrisait pas grand-chose.

tative de dissimuler la vérité au tribunal. Le commandant Atti reconnaît s'être rendu chez Kpatcha quand il était rentré de la Côte d'Ivoire. « *Je reconnais avoir rédigé une lettre de fidélité à Kpatcha qui m'a, à son tour, envoyé la sienne* ».

Des éléments accablants versés aux dossiers ne sont pas de nature à disculper Kpatcha Gnassingbé, notamment le plan d'attaque du coup d'Etat présenté par l'avocat général et autres documents compromettants. Ce qui est clair, c'est que l'homme de main de Kpatcha Gnassingbé, Essozinam Gnassingbé a déclaré à la Cour: « *l'honorable Kpatcha m'a simplement demandé d'aller dire au Commandant Atti, le 10 avril 2009 de tout annuler* ». Qu'est-ce qu'il fallait annuler ? C'est bien sûr le Coup d'Etat en question.

S'il n'y avait rien en vue, quelle transition le commandant Atti devrait assumer ? N'est-ce pas parce qu'il était programmé de renverser les institutions de la République démocratiquement élues ? Ce qui est sûr, les prévenus font des révélations tout en niant l'évidence d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les avocats de

la défense qui avaient abandonné leurs clients pour des raisons fallacieuses, sont curieusement revenus au Palais toute honte bue. Sûrement que ce sont eux qui ont demandé à leurs clients de nier les faits qu'ils avaient librement reconnus devant le juge enquêteur. Cette stratégie

situation ? Il est vrai que Kpatcha a demandé au président de la Cour d'intercéder auprès de son frère, le président de la République, mais au même moment, il essaie de jouer sans vouloir explicitement reconnaître les faits. Et pourtant les déclarations des coaccusés démont-



Kpatcha Gnassingbé souriant

la manifestation de la vérité. La deuxième journée du procès a été très houleuse avec la comparaison du cerveau du putsch manqué, Kpatcha Gnassingbé. L'homme, trompé par les ovations des gens qui étaient présent sur les lieux, tente de jouer à "Jacques où es-tu, me voici".

En clair, Kpatcha prétend être tombé dans un traquenard tendu par le général Titikpina à travers un certain Bawa qui travaille à l'Ambassade des USA au Togo. Et pourtant, il avait reconnu les faits devant le juge enquêteur. D'ailleurs, l'audition du commandant Atti coupe court à cette ten-



Le Gal Tidjani en menotte

peut-elle être payante ? Un adage dit qu'une faute avouée est à moitié pardonnée.

En refusant de reconnaître d'une manière explicite les faits déjà reconnus devant les juges d'instruction, Kpatcha Gnassingbé et ses coaccusés ne vont-ils pas envenimer leur

rent clairement que le coup d'Etat existait bel et bien et que le cerveau n'en est autre que Kpatcha Gnassingbé.

Ce qui est sûr, c'est que la comparution des autres prévenus dont le général Tidjani, révélera la vérité au grand jour.

Aliziou Dominique

## Phase critique du Processus Vérité, Justice et Réconciliation

### Le face à face victimes, témoins et présumés auteurs

"Il n'y a pas d'avenir sans pardon", disait Desmond Tutu. Enfin, les Togolais qui se regardaient jusqu'ici en chiens de faïence, peuvent parler de leur pomme de discorde. Le processus Vérité, Justice et Réconciliation entre les fils et filles du Togo est entré depuis mardi dernier dans sa phase opérationnelle, celle des audiences. La cérémonie solennelle de lancement s'est déroulée au siège de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) en présence des autorités gouvernementales, des représentants des acteurs politiques et institutionnels, et un parterre de journalistes et d'invités.

Après les dépositions et les investigations, la CVJR vient d'aborder la phase des audiences. Une des phases les plus importantes du processus de réconciliation nationale appelée de tous les vœux par les Togolais. Cette phase consiste à la recherche de la vérité sur les abus et les violations des droits humains ayant jalonné l'histoire politique du Togo de 1958 à 2005. Pour y arriver, il est indispensable d'écouter tous les acteurs afin de mieux comprendre et décrypter les causes profondes des violences politiques récurrentes sur la terre de nos aïeux.

Cette étape des audiences qui consiste à faire la lumière sur un pan de l'histoire politique togolaise, est



un passage obligé. « *Moment historique qui nous met devant nos responsabilités vis-à-vis des générations futures, ces audiences sont un véritable défi* », a reconnu Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, président de la CVJR. Car, a insisté le prélat, « *le moment est venu de nous regarder en face en tant que Togolais pour assumer notre passé douloureux et tourner la page afin de cheminer ensemble vers un avenir commun et apaisé* ».

S'inspirant de l'ouvrage célèbre intitulé : "Il n'y a pas d'avenir sans pardon", de son homologue Sud africain Desmond Tutu, dans le cadre des travaux de la commission Vérité et Réconciliation du pays arcaniel, Mgr Barrigah a souligné que

ces audiences avaient un « *effet de catharsis social et constituent une opportunité pour les familles meurtries (...) de faire le deuil* ».

Pour la représentante du Système des Nations Unies au Togo, Mme Khadia Lo N'Diaye, cette "ultime étape" contient des risques, notamment la protection des témoins, l'intégrité et la sécurité des archives. Elle a ainsi plaidé pour une sensibilisation sur ce processus en cours et surtout une implication effective des organisations de la société civile.

Pour le chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Patrick Spirlet, la réconciliation nationale voulue par tous les acteurs togolais via la justice transitionnelle initiée

par l'Accord politique global (APG) (signé en août 2006), est un élément essentiel pour l'avenir de la démocratie et le développement économique du Togo.

« *Des commissions de réconciliation aux différentes dénominations ont vu le jour ces dernières années et sont encore créées actuellement dans différents pays (...). Chaque contexte est différent, et donc chaque processus de réconciliation a ses spécificités* », a précisé le diplomate avant d'ajouter qu'au « *Togo, il ne s'agit pas d'un processus issu d'une alternance, mais celui d'un accord politique consensuel entre les principales forces politiques de la nation ainsi que celle de la société civile* ». Il a conclu que la CVJR « *avec ses atouts et contraintes, ne peut être une solution miracle pour la réunification des*

Togolais », estimant que son « *succès dépend non seulement de ses capacités propres mais surtout de l'engagement de tous les Togolais à appuyer son travail et à y participer en toute liberté* ».

Notons que la CVJR a enregistré 20011 dépositions ; mais tous les auteurs de ces dépositions ne seront pas auditionnés. Les auditions se déroulent dans les huit antennes régionales de la Commission, à savoir Lomé, Aného, Kpalimé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Rappelons au passage que "la chambre du pardon, aucun homme sage ne la ferme, car pardonner est une belle victoire de guerre", selon Dante Alighieri, poète et humaniste italien (1265-1321).

Jean-Pierre

### Le bal des audiences a démarré hier à Lomé

La première journée des audiences de la CVJR s'est déroulée, hier mercredi, au siège de l'institution à Lomé. Au total, neuf audiences ont été enregistrées au cours de cette journée inaugurale. Elles portent sur des cas de violences, aussi divers les uns que les autres, et se situent dans la période allant de 1958 à 1963.

Il résulte de ces premières audiences qui ont duré toute la journée, que les germes des troubles que nous avons observés dans notre pays, sont portés par ces événements des années 58-63, a souligné le 1er rapporteur de la CVJR, Ahadjinonou Koffi.

Aujourd'hui, les audiences vont porter sur les événements qui ont conduit à l'assassinat du premier président du Togo, Sylvanus Olympio. Les audiences prendront fin, à Lomé, demain vendredi, afin de permettre au président de la CVJR, Mgr Barrigah-Bénissan et sa suite, de se rendre dans les sept autres antennes où se poursuivront les auditions.

## La CPP veut renforcer son unité

# Une journée de retrouvailles a eu lieu à Lomé

La Convergence Patriotique panafricaine (CPP) est soucieuse de l'unité de ses membres. Pour ce faire, les responsables du parti ont organisé une journée de retrouvailles entre les fédérations et structures de Lomé et de l'intérieur du pays. Cette rencontre fait suite à la journée de réflexion organisée dans le cadre de la célébration du 12e anniversaire de ce parti le 15 août dernier, rencontre au cours de laquelle les membres du Comité directeur, les cadres du parti et les coordonnateurs ont souligné la nécessité de renforcer par tous les moyens les bases de la CPP afin de la rendre plus visible et dynamique sur l'échiquier politique de notre pays.

Le 03 septembre dernier donc, c'est massivement que les membres des fédérations et des structures ont pris part à cette rencontre au CIFEX à Lomé. Une rencontre qui a permis à chacun de vider ce qu'il a sur son cœur et qui, selon lui, constitue un obstacle au progrès du parti. « Nous sommes dispersés depuis un certain temps. Nous avons décidé de nous retrouver et faire en sorte que la CPP ne disparaisse pas... », a déclaré le président du Comité des Sages, M. Francis Ekon pour expliquer l'importance de cette journée.

Dans son discours de circonstance, il a insisté sur l'unité de tous les membres du parti, condition indispensable pour permettre à la CPP de retrouver son rayonnement d'antan. « C'est ensemble et ensemble seulement que nous pouvons conduire à bon port notre processus de démocratisation, et toujours édifier plus solidement notre parti : la CPP ». Pour lui, la CPP n'a

envers et contre tous pour permettre à notre pays de s'inscrire dans la logique du dialogue permanent, du respect mutuel et du pardon. Durant ces 12 ans, nous n'avons cessé de

reconstruire notre nation », a-t-il laissé entendre. Il a invité les uns et les autres à surmonter les conflits internes et à ne rechercher que l'unité du parti. « Camarades, les frictions internes ne sont pas des fossés ; évitons d'en faire des boulets qui entravent la vie du Parti et découragent l'engagement », a-t-il martelé. Le président du Comité des Sages de la CPP a par ailleurs invité tout le monde dans un élan d'humilité à « déceler nos faiblesses, les défaillances dont nous avons fait preuve, les erreurs et les



condamner haut et fort l'intolérance,

fautes commises pour trouver une juste solution à notre situation ». Une situation qui fait que ce parti n'est pas compris par les populations.

Il a également souligné la nécessité pour le parti de tenir son congrès afin de se doter de structures opérationnelles, dynamiques et performantes qui lui permettront de se remettre en selle et de sceller pour lui un avenir radieux. La CPP, a estimé M. Francis Ekon, mérite d'être aux commandes des institutions qui gouvernent la destinée de nos populations. Mais pour y parvenir, elle devra inspirer confiance et respect. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère très amicale.

Pierre A.



jamais cessé de lutter pour le bien-être des Togolais. « Pendant 12 ans, nous nous sommes battus

le tribalisme, le régionalisme, l'incitation et le recours à la violence qui ne peuvent pas nous aider à

## Renforcement du partenariat entre la Banque Mondiale et les médias

# Les journalistes ont suivi une visioconférence sur leur rôle dans le développement

Des responsables de la presse africaine issus d'une trentaine de pays ont suivi le 5 septembre dernier un atelier par visioconférence sur le thème : « Rôle des médias en matière de développement ».

Organisée par la vice-présidente de la Banque Mondiale pour la région Afrique, Mme Obiageli Ezekwesili, en collaboration avec l'initiative pour les médias d'Afrique, cette rencontre d'échange s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la Banque Mondiale pour l'Afrique. Une stratégie qui accorde une importance primordiale au renforcement des partenariats avec l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles figurent les médias, le premier instrument de mise en œuvre de la vision de la Banque Mondiale pour l'Afrique. Il se révèle cependant que les médias ne jouent pas toujours leur rôle dans

dans laquelle vit la presse privée en Afrique qui l'oblige à se détourner le plus souvent des questions de développement au profit de celles qui rapportent financièrement. Des préoccupations qui ont été entendues par Mme Obiageli Ezekwesili qui a donné des pistes de financement et promis de prendre en compte les recommandations des journalistes.

Elle a, par ailleurs, souligné la nécessité de maintenir la politique macroéconomique que l'Afrique a adoptée il ya une décennie et qui lui a permis de renouer avec la croissance. « Sans croissance, on ne peut pas s'attaquer à la pauvreté. C'est important que l'Afrique soit engagée sur cette voie. Il faut une croissance continue pour pouvoir soulager cette pauvreté », a-t-elle indiqué. Le développement, a-t-elle ajouté, exige aussi des gouvernements la mise en œuvre de programmes efficaces et l'intégration des jeunes dans le processus.

cette dynamique de développement du continent voulue par cette institution qui investit beaucoup pour ce continent.

Cette plateforme d'échange a permis à cette institution et aux médias de trouver les pistes permettant de consolider davantage l'apport des médias africains au développement économique et social du continent et les moyens de revaloriser leurs rôles en tant que partenaire au développement. Les médias présents à l'atelier ont été unanimes à demander à la Banque Mondiale une assistance plus accrue en matière de renforcement de capacité et de financement afin de leur permettre de jouer leur rôle dans le développement du continent.

Les responsables des médias ont expliqué que c'est la précarité



Les journalistes togolais ont suivi cette visioconférence au siège de la représentation de la Banque Mondiale à Lomé en présence du représentant résident, M. Hervé Assah ainsi que de ses collaborateurs parmi lesquelles Mme Sylvie Nenonéné.

Rappelons que l'atelier est organisé en prélude aux Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International qui se dérouleront dans la deuxième moitié du mois de septembre 2011 à Washington.

Pierre Agbanda

## LUMIÈRE

### La loi de Moïse (l'ancien testament) est-elle abolie?

Nombreux sont les soi-disant Chrétiens qui croient encore que la Loi que Moïse a reçue de Dieu est en vigueur. Et pourtant Jésus-Christ a aboli cette loi par son sacrifice. Selon donc ces soi-disant chrétiens, Jésus Christ a dit dans Mathieu 5 : 17 « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. » En lisant effectivement ce verset, l'on peut évidemment croire à ce que disent ces antéchrists mais la réalité se trouve dans le verset 18. « Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé ». Que voudrait dire le Seigneur Jésus en parlant de « tout soit arrivé ». Jésus-Christ voudrait tout simplement dire au monde entier qu'il était venu pour une mission. Celle d'offrir son Corps pour sauver l'humanité comme il l'avait prédit dans Mathieu 26 :27. En clair, Jésus Christ voudrait dire que la Loi (l'Ancienne Alliance) ne sera abolie que lorsque « tout sera arrivé », c'est-à-dire lorsqu'il sera crucifié et ressuscité parmi les morts. C'est d'ailleurs pourquoi sur la croix, Jésus a dit « tout est accompli » (Jean 19 :30). Comme on le voit, ce que Jésus-Christ a dit dans Mathieu 5 :17 a été effectivement « accompli »

Au demeurant, la Loi de Moïse est-elle destinée au monde entier ? Non, elle est destinée exclusivement au peuple Juif (Psaume 147 :19-20). En clair, les soi-disant chrétiens qui pratiquent encore la Loi (la dîme, les offrandes, la construction d'églises et temples des mains de l'homme, les fêtes ...) sont de véritables antéchrists.

Les vrais Chrétiens aujourd'hui, ce sont ceux qui pratiquent la Nouvelle Alliance pour laquelle Jésus-Christ s'est sacrifié. « Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient. » Romain 10 :4

A suivre !

Frère Koffi Tél : 90213158

## Fait divers

### Et le muezzin appela les fidèles par le ronflement

La fatigue peut jouer des tours, surtout quand on est en période de carême et qu'il faille se réveiller très tôt. Un muezzin en a fait la douloureuse expérience le mardi 24 août. Après le premier appel des fidèles à la préparation au carême, il s'est assoupi et s'est mis à ronfler. Le microphone laissé ouvert a amplifié son ronflement jusqu'au moment où ses homologues des mosquées voisines lançaient le second appel de la journée. Le ronflement qui prenait l'allure de gémissement par moments a alerté l'entourage.

Quelques personnes des maisons environnantes se sont approchées de la mosquée pour un éventuel secours mais se sont finalement rendu compte que le muezzin était tout simplement en plein sommeil.

Source: ATOP

## La politique des réformes engagée par la Direction des Douanes Togolaises donne ses fruits

# 16.071.901.038 FCFA de recettes pour août 2011, un chiffre record qui traduit la performance du service

Le décret N°2006-124/PR du 20 septembre 2006 portant mise en place du projet de modernisation de la Douane Togolaise est en train de produire ses fruits. Le directeur général de la Douane, M. Ably Bidamon et ses collaborateurs se sont donnés corps et âme pour relever le défi, celui d'augmenter les recettes douanières. C'est ainsi que la Douane vient de battre un record dans la collecte des fonds dans le mois d'août. En effet, les Douanes Togolaises viennent de réaliser un chiffre de 16.071.901.038 de FCFA de recettes pour renflouer les caisses de l'Etat. Et ceci grâce aux réformes entreprises par les responsables de ce service malgré les critiques qu'ils ont essuyées tout au long du processus. Au demeurant, en quoi consiste ce projet de modernisation? Selon les informations en notre possession, le projet de modernisation des Douanes Togolaises vise l'élaboration du processus de modernisation et la réalisation des actions spécifiques dans des domaines précis, notamment le renforcement des capacités, l'amélioration des relations avec des partenaires, la sensibilisation des agents.

### L'élaboration du plan stratégique de la Douane togolaise

Les experts de l'Organisation Mondiale des Douanes (O.M.D) ont effectué une mission de diagnostic complet des Douanes Togolaises le 06 décembre 2006. A l'issue de cette mission, un plan stratégique 2007-2011 a été élaboré. Ce plan prévoit des actions essentielles, notamment :

- Mettre en place une nouvelle gestion stratégique ;
- Optimiser la gestion des moyens et des ressources humaines ;
- Adapter la législation et les procédures douanières au nouvel environnement économique ;
- Renforcer l'automatisation des opérations douanières ;

- Réorganiser les services afin de lutter de façon efficace contre la fraude ;
- Développer le partenariat avec le secteur privé et les autres institutions ;
- Communiquer
- Intégrer la douane dans le dispositif de sûreté et de sécurisation de la chaîne logistique internationale ;
- Promouvoir l'audit et le contrôle interne ;
- Mettre en œuvre un plan social pour la famille douanière.

### L'informatisation complète de l'Administration des Douanes

Le manager des Douanes Togolaises, M. Marc Ably Bidamon a voulu rendre ce service non seulement très moderne mais également très rentable. C'est ainsi qu'à l'occasion des réformes engagées, le directeur général a décidé d'informatiser les différentes structures qui prendront en compte aussi bien les services que les procédures de dédouanement. Cette démarche a permis d'informatiser toutes les douanes togolaises et de les connecter au réseau internet

S'agissant de l'amélioration des procédures, les responsables des Douanes togolaises ont opté pour l'utilisation du système « SYDONIA++ » qui est rentré dans la phase d'exécution en 2006. Les objectifs en migrant à SYDONIA++ sont multiples :

- Prendre en compte toute la chaîne de dédouanement ;
- Accélérer le processus de dédouanement en faisant directement saisir les déclarations par les déclarants eux-mêmes à partir de leurs propres installations,
- Etendre l'informatisation à d'autres bureaux des Douanes pour atteindre une large couverture des opérations de dédouanement issues des bureaux ;
- Aligner la réglementation douanière aux normes communautaires ou internationales (utilisation de la



DDU, des nouveaux régimes douaniers, des tables de contrôle normalisées) ;

- Lutter contre la corruption (affectation des déclarations par le système informatique aux vérificateurs et selon des circuits de contrôle : Rouge, Jaune, Bleu et Vert). SYDONIA++ a démarré en octobre 2007 en mode Test pour passer en mode Réel en janvier 2008.

Aujourd'hui, les bureaux des Douanes totalisant plus de 95% des recettes sont informatisés.

L'une des innovations des réformes engagées par les responsables des Douanes togolaises reste l'informatisation du système d'évaluation des véhicules usagés. Avant la mise en place de ce système en 2008, le dédouanement des véhicules usagés importés se faisait manuellement. Ce qui favorisait la corruption, le favoritisme, le clientélisme, l'injustice sociale, les pressions intenses sur les agents des douanes. Cette situation entraînait des pertes fiscales, un manque à gagner pour l'Etat, et ternissait également l'image de l'institution. Pour pallier cela, les responsables des Douanes ont signé un accord avec la société COTEC (Compagnie Togolaise d'Evaluation et de Contrôle) qui, depuis, se charge de déterminer la valeur de ces véhicules importés

### Les résultats des réformes

Les réformes engagées par les autorités des Douanes togolaises ont produit déjà des fruits. Les recettes ont nettement connu une augmentation et le fonctionnement des services a également connu une amélioration. Des résultats satisfaisants sont notés dans les domaines suivants :

- La maîtrise du système d'évaluation des véhicules usagés ;
- L'augmentation des recettes au profit de l'Etat.
- L'automatisation des services et de la procédure de dédouanement ;
- Le renforcement des capacités de l'Administration des Douanes ;
- Le renforcement de la lutte contre la fraude, la contrefaçon, et la piraterie ;
- Le développement du partenariat avec le secteur privé ;
- L'élaboration du code d'éthique et de bonne conduite des agents ;
- La nouvelle stratégie de communication ;
- La mise en place d'un plan social pour la famille douanière ;
- La coopération internationale ;

Actuellement, la Douane Togolaise est citée comme une référence par les experts de l'Organisation Mondiale des Douanes(O.M.D) en matière de modernisation et d'informatisation.

De 2006 à nos jours, les recettes douanières ont connu une forte progression, passant de 79,8 milliards

à 133,2 milliards de francs CFA.

Une des importantes progressions (plus de 15 %) a été réalisée en 2006 où la Douane togolaise a recouvré plus de 92 milliards de francs CFA, alors que ses recettes n'avaient jamais atteint 80 milliards de francs CFA.

En 2007, elle a enregistré plus de 105 milliards de francs CFA, franchissant ainsi la « barre mythique » de 100 milliards de francs CFA.

En 2008 et 2009, les recettes ont encore sensiblement évolué pour atteindre respectivement 120 et 123 milliards de francs CFA. L'année 2010 a été encore prospère pour la Douane togolaise qui a mobilisé plus de 133 milliards de francs CFA. C'est cette évolution fulgurante des recettes qui explique que pour 2011, le gouvernement a porté les prévisions des recettes à plus de 150 milliards de francs CFA. A ce jour, les réalisations des recettes à mi-parcours s'élèvent à 74,6 milliards, soit 49,54% des prévisions de l'année.

Le directeur général des Douanes, Marc Ably Bidamon et son équipe peuvent se frotter les mains pour avoir réussi à gagner le challenge des réformes engagées. Non seulement les Douanes togolaises aujourd'hui ont nettement augmenté leurs recettes mais également elles ont amélioré leurs prestations de service à travers un ambitieux programme d'informatisation de leurs structures. Mais cela s'est réalisé non sans difficultés. Le système mis en place par le COTEC pour déterminer la valeur des véhicules usagers importés avait suscité de vives critiques de la part de la population. Mais aujourd'hui, les Togolais découvrent avec satisfaction les retombées de ce système qui permet non seulement d'éviter les fraudes mais également d'augmenter les recettes de l'Etat. Les Douanes togolaises constituent aujourd'hui le poumon de l'économie togolaise.

*Aliziou Dominique*



## AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

### Samedi 10 Septembre 2011

14h 30 à 17h 30 : Toute la ville de Tsévié, Service planification, ISSET-Tsévié, TdE Davédji, Diamond ciment à Dalavé, Davié, Péage de Davié, Voltic, Oando, CMS Davié, Ferme Anénou, Adétikopé, Togocel, Moov et Dépôt EET à Adétikopé, White Way, Service Amical.

### Mercredi 14 Septembre 2011

08h 30 à 15h00 : Togo Télécom Hédzranawoé, EPP 13 janvier et ses environs et le Boulevard Jean Paul 2.

### Jeudi 15 Septembre 2011

08h 30 à 15h00 : Agoè Minamadou, Agoè Fiovi, Agbonvié, Rue Agoè- Sanguéra.

### Vendredi 16 Septembre 2011

08h 30 à 15h00 : Madiba Bar, Séklékopé, Hôpital Régina Pasis, UCAO, Zanguéra, Mission Sainte Claire, Aképé, Noèpé, Togocel et Moov Noèpé, jeunesse en Mission, Bagbé, Réseau 3000, Badja, Satai Badja, Kévé, Asahoun, GSCDT et PRONATURA.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

NOUVEAU

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT

INTERNET  
jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet

mba fri  
mabé fri  
mèbè fri  
**m'fri**  
m'bé fri  
mèwè fri  
mlé fri

VOIX  
jusqu'à  
**0,27<sup>F</sup> TTC** /seconde  
soit  
**16<sup>F</sup> TTC/min\***

\* Selon l'offre choisie.

## Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit :  
le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

## À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.**  
(Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)  
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE **112** OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg



# SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET



**Date début :** 28/08/2011 ;

**Date Limite :** 10/10/2011

**Client :** COMMISSION DE LA CEDEAO.

**Source de Financement :** Accord de Financement CEDEAO-POOL FUND

**Type :** Sollicitation de manifestation d'intérêt,

## **Titre: MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE VISANT A L'ELABORATION DES MANUELS D'OPERATIONS ET DE PROCEDURES PPDU**

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (la CEDEAO) est un groupe régional de quinze Pays, fondé en 1975. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans tous les domaines d'activité économique, particulièrement l'industrie, le transport, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions socio-culturelles, les questions monétaires et financières. La Commission de la CEDEAO a obtenu du Pool Fund (DFID, ACDI, Espagne) le financement d'un service de consultant pour l'élaboration des manuels d'opérations et de procédures en matière de gestion administrative, comptable, financière et de ressources humaines pour le compte de l'Unité de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructures (PPDU)

L'idée de la création du PPDU découle de la volonté des Etats Africains de mettre en œuvre des politiques d'intégration régionales pour assurer leur développement et ce en lien avec les projets d'infrastructures du Plan d'Action à Court Terme (PACT) du Nouveau Partenariat Economique pour le Développement en Afrique (NEPAD). La Commission de la CEDEAO en tant que Secrétariat de la Communauté Economique Régionale Ouest Africaine a été mandatée par l'Union Africaine de mettre en œuvre le PACT dans son espace.

La Commission de la CEDEAO envisage donc de recruter un Consultant (Firme) constitué pour l'élaboration des Manuels d'Opérations et de Procédures PPDU.

I. Les services comprennent :

- L'élaboration d'un manuel des opérations; d'un manuel de procédures en termes administratifs, comptables et financiers ; d'un manuel de gestion du personnel ;
- L'élaboration d'un Système de Gestion Informatique (SGI) sous forme de document détaillant les systèmes administratifs, financiers, comptables et gestion de ressources humaines ainsi que la gestion de base de données et un Système de Suivi et Evaluation pour suivre la mise en œuvre et les résultats obtenus des projets et tirer les leçons en vue d'améliorer leur conception future ;
- S'assurer que le système de suivi et évaluation tient compte des données désagrégées en particulier sur comment les besoins des Petites et Moyennes Entreprises (PME), des opérateurs économiques informels, des producteurs, etc. ont été pris en compte dans la conception des projets et comment ces conceptions seront effectives une fois les projets mis en œuvre : les données couvriront aussi les aspects environnementaux pour assurer des investissements durables ;
- Formation du personnel du PPDU sur l'utilisation des manuels élaborés ;
- Développement d'un document projet pour l'acquisition, l'installation et la formation pour le système informatique du PPDU.

II. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants (Firmes)

admissibles nationaux et internationaux à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures de présentation du Consultant, références concernant l'exécution de contrats analogues avec les preuves y afférentes au cours des **cinq dernières années, au moins 10 ans d'expérience professionnelle avérée** dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires **parmi le personnel du Consultant**, connaissance de la région et toutes autres informations utiles à l'exécution de la mission). Les Consultants intéressés peuvent se constituer en Groupement en vue d'augmenter leur niveau de qualification.

III. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode basée sur la qualité technique et le coût conformément au Code des Marchés de la CEDEAO. La Commission de la CEDEAO n'est pas tenue de retenir sur la liste restreinte un consultant qui aurait manifesté un intérêt pour la mission.

IV. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence aux adresses mentionnées ci-dessous **du lundi au Vendredi de 9 heures à 16 H 00 GMT +1:**

**Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division Passation des Marchés, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria**

Courriel: nkuakor@yahoo.fr; bangoura53@yahoo.fr; kabirnfr@yahoo.fr

V. Les consultants intéressés, possédant les compétences et l'expérience pertinentes, sont invités à manifester leur intérêt à offrir leurs services en faisant parvenir sous plis fermés avec la mention «**MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE VISANT A L'ELABORATION DES MANUELS D'OPERATIONS ET DE PROCEDURES PPDU, à ouvrir uniquement en présence du Tender Committee** » un dossier de manifestation d'intérêt (**1 original et 03 copies**) » à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Lundi 10 Octobre 2011 à 16 H 00 GMT + 1 :**

**Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division, Passation des Marchés 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria**

**Directrice de l'Administration Générale**

CC: CAF  
Directeur Infrastructures  
PPO Procurement  
Département Relations Extérieures



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 2320 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

AGBANDA Pierre  
A. KAPO  
B. Talom.  
Dao Kossi  
Vicarmelo T.  
Carole AGHEY

**Imprimerie Service Compris**  
Tirage : 2000 ex.

# CENTRE COMMERCIAL UNIPRIX

Tel: 22 20 93 45 / 46 Fax: 22 20 93 47 Lomé



Uniprix, distributeur exclusif **Du bon vin**

Allez à Uniprix, vous aurez tout ce que vous recherchez

- Du vin
- Des Bières en cannette
- Des Téléphones portables
- Des Vêtements



- Un Restaurant VIP
- Un Restaurant à bas coût
- Un bar



**Uniprix, le meilleur choix!** 1 Rue Doumassessé, Avenue de la Libération prolongée près des rails